

# LA GAZETTE

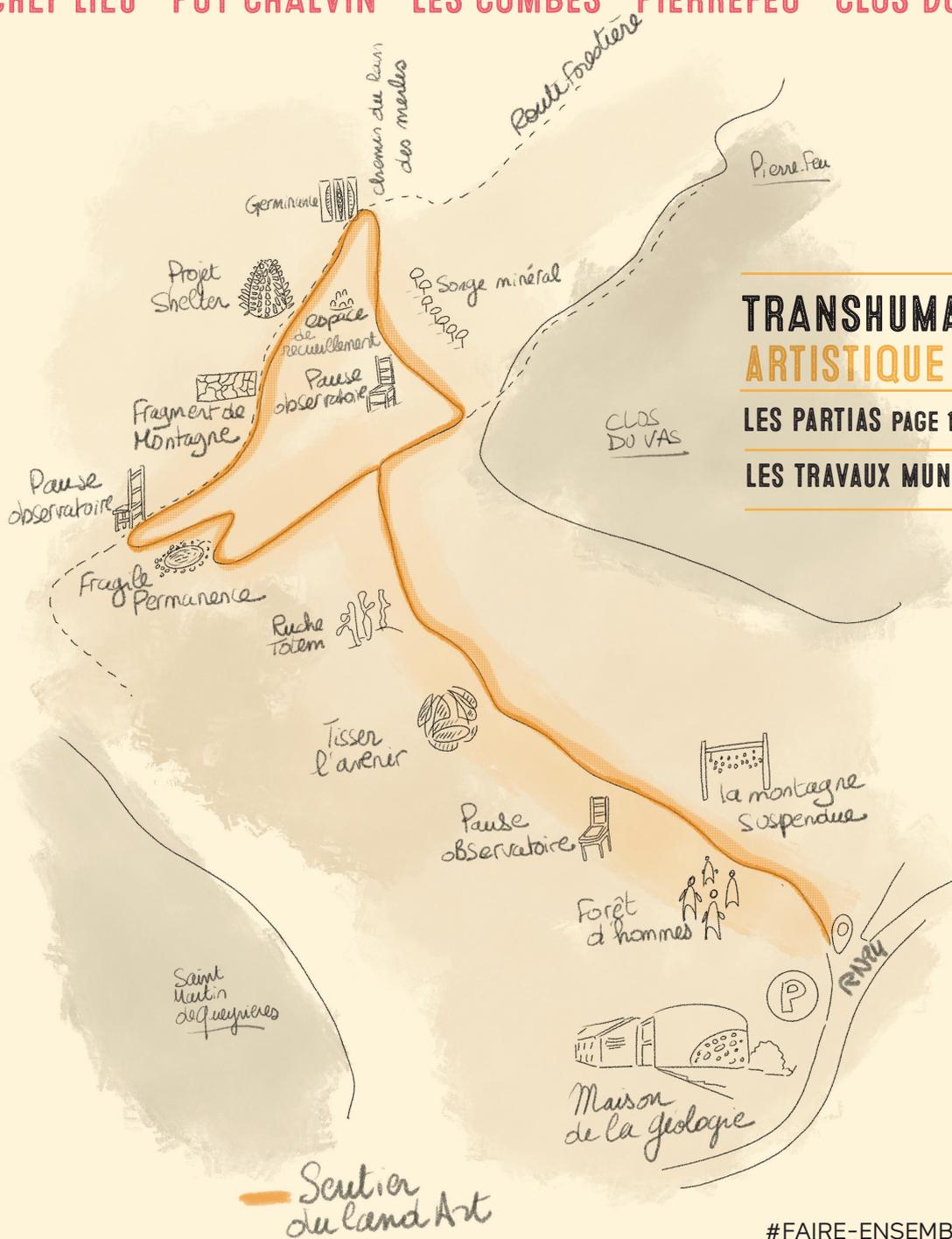
www.puysaintandre.fr

# 45

NOV. 2023

## PUY SAINT ANDRÉ

CHEF LIEU PUY CHALVIN LES COMBES PIERREFEU CLOS DU VAS



**TRANSHUMANCE**  
**ARTISTIQUE** PAGE 4

LES PARTIAS PAGE 12

LES TRAVAUX MUNICIPAUX PAGE 14



## PUY SAINT-ANDRÉ EN PRATIQUE

CONTACT ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

644 route du Canal  
Le Chef-Lieu  
05100 Puy Saint André

T. 04 92 20 24 26  
mairie@puy-saint-andre.fr  
Lundi > 9h à 12h  
Mercredi > 9h à 12h  
Jeudi > 9h à 12h

**H**abiter en Briançonnais  
Pouvoir vivre dans le Briançonnais est devenu un privilège réservé à quelques chanceux. Le 25 août 2023, le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a publié le décret 2023-822 reconnaissant, enfin, l'ensemble du territoire Briançonnais comme zone en forte tension immobilière.

Si vous n'en avez jamais fait l'expérience, je vous invite à lancer une recherche de logement, en location à l'année sur notre territoire. Vous comprendrez vite pourquoi il est si difficile de s'installer, et pourquoi notre population décline.

Sur les 328 logements comptabilisés par l'INSEE en 2020 à Puy Saint André, 105 sont des résidences secondaires, et 21 sont déclarés vacants.

Pour lutter contre ce phénomène aux effets désastreux, les collectivités locales manquent clairement d'outils. Si ce décret nous permet de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) dès 2024, permettez-moi de douter de ses répercussions réelles. Est-ce que 150 ou 200 € de taxe supplémentaire par an et par propriété pourront convaincre le ou la propriétaire de mettre son logement en location à l'année ?

Le gouvernement vient de manquer l'occasion de rendre la fiscalité des locations longue durée aussi attractive que celle des locations touristiques lors de l'adoption du projet de budget sans vote, en activant l'article 49.3 (Source Le Monde du 24 octobre) alors que 347 députés de tous bords, donc une majorité, soutenaient un amendement en ce sens.

Votre équipe municipale ne se résigne pourtant pas. Elle continue à promouvoir une gestion du foncier en direction des résidents principaux. Les recettes générées par la majoration de la THRS seront fléchées vers la création d'un 8e appartement communal, en location longue durée.

Deux nouveaux viennent d'être ouverts à la location et accueillent deux familles depuis le mois de juin. Le projet d'habitat participatif prend forme et Puy Chalvin devrait bientôt accueillir huit autres familles à l'année.

Aux côtés des communes de Puy Saint Pierre, Névache, Val des Près et Cervières, nous avons candidaté au programme Village d'Avenir proposé par la Préfecture afin de proposer le BRS dans nos communes, c'est-à-dire le Bail Réel Solidaire, un système d'accession à la propriété qui limite la spéculation.

La question du logement est bien au centre de nos projets, tout comme son impact sur la vie de la commune. Les initiatives pour se retrouver à Puy Saint André fourmillent de toute part, autour des écoles, de la bibliothèque, des jeux, des fêtes de village, des potagers et des vergers, de la création artistique, des sentiers, de la nature, et de l'agriculture. Autant de thèmes abordés dans cette nouvelle gazette par notre très dynamique comité de rédaction.

Bonne lecture.  
**Estelle Arnaud, Maire de Puy Saint-André**

## FRANCE SERVICES



France Services  
Proche de vous au quotidien

Tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 9h30 à 11h30.  
Sur rdv, prise de rdv au 04 92 45 45 85.  
Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu  
2 ordinateurs : un pour l'agent France Services et un pour le particulier. Agents formés par les partenaires représentés dans l'espace France Services.

**HORAIRES DE FS À BRIANÇON :**  
> Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30  
> Mardi 14h-16h30  
> Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30  
> Jeudi 9h-12h45  
> Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

## LA GAZETTE VOS REMARQUES

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires et vos remarques sur le contenu de la Gazette à : [accueil@puy-saint-andre.fr](mailto:accueil@puy-saint-andre.fr)

## LA GAZETTE VOUS ATTEND...

Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend ! **Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître au printemps.**

Véro, Pascale, Suzy & Estelle

## COMMISSION EAU



## CHACUN TIRE L'EAU VERS SON MOULIN ET LAISSE À SEC SON VOISIN.

**Aujourd'hui, personne ne peut nier le changement climatique en cours, sécheresses à répétition, orages importants, pluies diluviennes etc... Tout cela implique des changements imprévisibles sur le grand cycle de l'eau sur terre.**

L'eau, c'est un symbole qui touche à la vie, c'est un bien commun qui n'a pas de prix. Notre commune n'est pas une marchande d'eau, elle ne livre pas un produit, elle assure un service, celui de rendre disponible à chacun et en permanence une eau potable à son robinet. **C'est donc le prix de ce service qui est facturé.** Elle a un autre engagement, celui de protéger la ressource et de s'inscrire dans une optique de développement durable. Bien sûr, nous travaillons pour le présent mais aussi pour l'avenir, que sera la ressource dans 30 ou 50 ans ? Comment vivront nos enfants et petits-enfants ?

Sur le sujet de la ressource nous avons déjà noté sur les gazettes précédentes une diminution régulière des deux sources de la commune, notamment sur l'étiage d'été.

Par contre nous connaissons un peu mieux l'origine de l'eau qui alimente le village. Sur le versant face aux Combes, sous la croix d'Aquila il existe une nappe composée de terrain apte à conserver l'eau en priorité rechargée grâce à la pluviométrie. Nous aurons des informations un peu plus complètes prochainement. Sur ce sujet, la commune surveille très régulièrement les débits des sources et possède maintenant un historique journalier depuis 2017

**AUX DIRES DE NOMBREUX EXPERTS, LE 21<sup>ÈME</sup> SIÈCLE DEVRAIT ÊTRE LE SIÈCLE DE L'EAU, ESPÉRONS QUE CE NE SERA PAS LE SIÈCLE DE L'EAU RARE.**

Il nous semble malgré tout de plus en plus nécessaire d'anticiper les problèmes à venir, ce qui suppose une utilisation économique de l'eau au nom du partage d'un bien commun. Il faudrait donc commencer à changer la manière dont l'eau est consommée.

En conclusion, consommons notre eau de manière responsable, faisons la chasse aux fuites chez nous (une chasse d'eau qui fuit c'est 220 m3 par an de perdu), la commune se charge de la réparation des fuites sur le réseau et assure la surveillance de la ressource et du réseau bien entendu.

Michel Camus

## COMMISSION CADRE DE VIE



## LE DÉNEIGEMENT : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Revoilà l'hiver, et avec lui, pour notre plus grand plaisir, la neige !

**Forte de l'expérience positive de l'hiver précédent, l'équipe des services techniques sera renforcée par Thierry CHOLLET, en tant que vacataire pour gérer le déneigement des voies de circulation en priorité.**

**Afin d'assurer pour tous un hiver serein, voici nos objectifs :**

- Permettre la circulation des véhicules et des piétons dans des conditions de sécurité optimale
- Protéger la santé des agents des services techniques en respectant leur rythme de travail !
- Ouvrir les voies de circulation principales des hameaux pour 7h du matin.
- Déneiger les parkings et les voies secondaires tous les mardis matin, si les usagers n'ont pas pu le faire.

**Les règles de déneigement à suivre par tous les résidents (permanents ou secondaires) :**

- Ne pas déposer la neige provenant de votre propriété ou d'un espace de stationnement que vous occupez, sur les parkings publics, au milieu des voies de circulation, quelle que soit l'heure de votre déneigement, car il est rare que nous sortions tous à la même heure et cela impose aux agents de repasser sans cesse ;
- Ne pas stationner sur les voies de circulation ni devant les emplacements réservés au stockage de neige ;

- Ne pas « oublier » sur les parkings publics des véhicules non déneigés. Ils empêchent un déneigement de qualité et réduisent les capacités de stationnement. Ils seront verbalisés.
- Ne pas aborder les agents pendant qu'ils déneigent.

Si vous cherchez des solutions de stationnement de longue durée, contactez la mairie et nous étudierons la question ensemble.

Les parkings publics ne seront déneigés qu'une fois par semaine, **les mardis matin**, en cas de fort enneigement. Nous comptons sur les propriétaires de véhicules pour déneiger la place ou les places qu'ils occupent en veillant à pousser la neige en dehors des voies de circulation. Petit rappel qui s'est avéré utile l'hiver dernier : déneiger une place de parking public ne vous en donne pas l'usage exclusif... Si chaque propriétaire d'un véhicule sur l'espace public déneige une place, il devrait y avoir de la place pour tous.

Déneiger et conduire ces engins volumineux au cœur des rues étroites et sinueuses de nos hameaux est un exercice difficile, éprouvant, qui nécessite une grande concentration des agents

Je sais que vous veillerez, vous aussi, à respecter ces consignes pour les aider à accomplir leur mission avec sérénité et efficacité. Je vous en remercie par avance et reste naturellement.

Estelle ARNAUD

## NAISSANCES

## ÉTAT CIVIL



**Nils Gaillard**  
né le 10/05/2023  
de Laetitia Chaix et Florian Gaillard

# TRANSHUMANCES ARTISTIQUES

Notre projet entend s'inscrire pleinement dans le paysage culturel du Briançonnais par la mise en place d'un partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

En 2023, nous avons le plaisir de vous présenter 5 nouveaux artistes avec la Mairie de Puy Saint André !

Les Transhumances Artistiques ont commencé en 2018 avec deux vallées : le Ventoux - Toulourenc (84) et le Sisteronais - Buëch (05). À partir de 2022, nous avons été accueillis par un nouveau territoire : le Briançonnais. Cette articulation s'est construite grâce à la Commune de Puy Saint André qui souhaitait se doter à son tour d'un sentier d'art in-situ.

Ce dernier a pour objectif la valorisation du paysage et d'un village modèle "transition écologique" par la mise en avant des thématiques environnementales et sociales et par la participation des citoyens dans le choix des installations. Ce sentier participe à la mise en commun des espaces et paysages en reliant la Maison de la Géologie et les hameaux du village de Puy Saint André.

Jules Praud

"Je considère la nature comme un grand maître dans l'art d'éduquer à la beauté et au silence intérieur. Le répertoire des formes qu'elle propose est toujours varié et parfaitement architecturé. Travailler avec ce répertoire m'oblige à observer le rythme, la construction et l'élan de n'importe quelle fleur, tige ou graine... L'épuration, la simplicité ne sont jamais gratuites, elles obéissent à la règle de l'efficacité et servent en un sens le dessein de la nature, celui de donner la forme la plus aboutie et la plus artistique. Pris dans ce dessein, l'homme donne sens à ses propres réalisations à travers des gestes séculaires nécessaires à sa survie."

"Le paysage des Alpes dominé par les pins cônes dont ils portent les graines, fournissent un refuge pour la vie future. J'ai voulu créer une **pomme de pin géante** où il sera possible d'entrer et demeurer à l'intérieur pour que nous puissions symboliquement devenir une partie de la nature. Nous serons comme la semence qui joue un rôle décisif dans le développement de l'avenir par ses actions et ses relations avec l'environnement. Depuis l'intérieur de l'installation, nous pouvons imaginer que nous regardons la terre depuis le point de vue de la nature elle-même afin que nous puissions méditer sur ce qu'elle pourrait « penser » de nos vies ou de nos activités".

"Je développe une démarche créative depuis une vingtaine d'années proche de l'art éphémère, par le choix des matériaux constitutifs de l'œuvre, son contexte de création et de monstration. Je crée essentiellement avec un végétal, **la clématite sauvage**, que je collecte en forêt. Puis je construis des volumes de la même manière que cette liane pousse et se développe dans l'espace, en quête de lumière, l'entrelacement. Des volumes graphiques, des trames membranes qui cernent le vide et interagissent avec l'espace environnant. La sculpture révèle alors cette frontière, ce passage subtil entre le monde intérieur et le monde extérieur. Notre regard passe au travers de la forme, il n'est pas arrêté à la surface".

**La Forêt d'abeilles** est une proposition poétique, visuelle et vivante. La sculptrice coopère avec l'abeille *apis mellifera* et les insectes présents sur le territoire investi. Elle a depuis plusieurs années une activité d'apiculture poétique de biodiversité. Son rucher n'a pas vocation à produire mais à générer du vivant tout en permettant, grâce aux abeilles, un regard particulier, une observation et une découverte d'un écosystème.

"Trois modules soit trois chaises géantes réalisées en fûts de pin sylvestre. Le promeneur ou le passant est invité à ponctuer son parcours pour faire une pause en s'asseyant sur chacune d'elles. Chaque assise est composée d'une variété minérale locale (**calcaire gris, calcaire de Guillestre rosé et serpentine noire**) aux couleurs naturelles différentes, assise sur laquelle on pourra poser son fessier "callipyge".

Artiste présente sur les transhumances l'année dernière. Elle a enrichi **sa forêt d'hommes** de 8 sculptures émouvantes, propices à nous questionner. L'œuvre est restée sur le sentier le temps de la résidence et est repartie vers d'autres lieux.

ALAIN BERNEGGER  
GERMINANCE



RÉKA SZABÓ,  
LE PROJET SHELTER



VERONIQUE MATTEUDI  
TISSER L'AVENIR



PASCALE SILVA  
RUCHE TOTEM



JEAN-MARC VOILLOT  
LES TROIS PAUSES  
OBSERVATOIRES



BARBARA FOURGON  
LA FORÊT D'HOMMES



# DANS LA MEMOIRE D'UN PAYSAGE DE MONTAGNE



Le 13 mai dernier, au Chef Lieu, nous avons assisté à une conférence passionnante donnée par Christian Devliege, Technicien du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, sur les cadastres anciens dits « Cadastres Napoléoniens »\* et plus particulièrement sur celui de notre commune.

Le cadastre tel que nous l'utilisons existe depuis 1802. Il doit son nom à l'Empereur qui avait confié au Duc de GAETE (appelé aussi Mr GAUDIN) Ministre des Finances du 18 brumaire jusqu'à la défaite de Waterloo, la responsabilité de créer un cadastre dont l'objectif était de définir avec exactitude chaque parcelle et de mettre en place une fiscalité plus juste variant entre 1/5 et 1/10 du revenu.

Le recueil méthodique des données grâce entre autres à la triangulation, aux canevas trigonométriques et aux tableaux d'assemblage a permis l'unification des unités de mesure aboutissant à l'adoption de l'hectare et à l'édification de plans parcellaires.

Depuis quatre ans, **M. Devliege** se penche avec passion sur les cartes des HAUTES ALPES du 19<sup>ème</sup> siècle dans le but de restituer les paysages et plus particulièrement **les vignobles,**

**les canaux d'irrigation, le réseau viaire, le patrimoine bâti** dans le détail de ses usages (églises, chapelles, oratoires, moulins, foulons, battoirs, pressoirs, fours communaux ou privés, forges, tanneries, routoirs, usines à carder etc...) de même que tous les **toponymes**

C'est ainsi qu'en regardant plus précisément le cadastre de PUY ST ANDRÉ nous découvrons qu'à la différence de nos voisins de PUY ST PIERRE notre commune disposait d'un grand nombre de parcelles cultivées irriguées par de nombreux canaux, que la culture du chanvre était certainement très présente puisque on voit la trace de plusieurs bassins de rouissage, et que la densité des habitations était très importante.

En déchiffrant les noms de lieux, des patronymes, des singularités surgissent du passé ce qui nous rend plus concret mais aussi plus précieux notre attachement à PUY ST ANDRÉ.

Suzy GOUDET

PS : Mr DEVLIEGE a obligeamment donné une reproduction de notre cadastre à la Mairie. Elle sera prochainement installée dans la salle de la bibliothèque.

\*[https://archives.hautes-alpes.fr/ark:/23599/vtac74df35f97709040/daogrp/0/layout:linear/1dsearch:RECH\\_7c7dbdc48a3b98dc55c1d9cec8ae959e#id:1124106246?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=4301.000,-2894.000&zoom=7&rotation=0.000](https://archives.hautes-alpes.fr/ark:/23599/vtac74df35f97709040/daogrp/0/layout:linear/1dsearch:RECH_7c7dbdc48a3b98dc55c1d9cec8ae959e#id:1124106246?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=4301.000,-2894.000&zoom=7&rotation=0.000)

## L'URBANISME

### DECLARATIONS PREALABLES

#### DP 08/2023

Jean-Pierre ROSSI  
Le Chef-Lieu  
Remplacement d'une menuiserie et pose d'un volet roulant en façade  
Refusée le 08/06/2023

#### DP 09/2023

SCV Domaine Skiable  
Col du Prorel  
Installation de toilettes sèches avec tranchée d'épandage  
Accordée le 12/06/2023

#### DP 10/2023

Boris NIERMONT  
Le Chef-Lieu  
Création d'une toiture en façade et modification d'une ouverture en façade  
Rejet tacite le 17/10/2023

#### DP 11/2023

Francis DANIAUD  
Le Chef-Lieu  
Pose de panneaux photovoltaïques en toiture  
Accordée le 24/07/2023

#### DP 12/2023

Renaud JUGLAIR  
Le Goutaud  
Rénovation d'une maison d'habitation  
Accordée le 26/07/2023

#### DP 13/2023

Roland RICHARD  
Le Clos du Vas  
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture  
Accordée le 27/07/2023

### PERMIS DE CONSTRUIRE

#### PC 01/2023

Jean-Baptiste CLERC  
Le Villaret  
Construction d'un garage semi-enterré et installation de panneaux solaires thermiques  
Rejet tacite le 29/09/2023

# COMMISSION FAIRE ENSEMBLE

## LES FÊTES DE NOËL 2023

Nous fêterons Noël tous ensemble le dimanche 10 décembre autour du four communal et de la mairie.

Pour que cela soit un Noël intergénérationnel nous vous proposons plusieurs festivités afin que chacun y trouve son bonheur.

### LE MATIN,

aidé de Paulo nous enfournerons pain et brioches. Dès 10h nous attendons vos préparations à cuire : brioche, pains d'épices, et pourquoi pas des petits gâteaux secs de Noël qui pourront servir au goûter de l'après-midi.

### L'APRÈS-MIDI débutera vers 14h

- **Pour les petits (1 an/12 ans) :** Jeux de Société avec la ludothèque dans la salle polyvalente
- **Pour les plus grands et les adultes :** Escape Game dans la Biblio
- **Pour les sportifs contemplatifs :** découverte du Fly-Yoga ou Yoga avec des hamacs. Avec Gaëlle dans la salle des associations
- **Pour tous :** Petit marché, Exposition, Troc de Noël avec les producteurs du village et vous les artistes et artisans du village (tout est possible : peinture, aquarelle, bijoux, panier, confitures locales...) Devant la mairie.

Inscrivez-vous auprès de  
veronique.jalade@puy-saint-andre.fr  
ou au 06 74 44 26 43



A 17H

La fête se poursuivra par un Conte musical tout public : "L'Aventure de Caillou"



A 18H

Goûter pour tous et distribution des cadeaux pour les petits et des colis pour les aînés.



## PARRAINAGE DE FRUITIERS

En juin 2023 sur le chef-lieu et Puy Chalvin nous avons lancé l'opération "parrainage d'arbres fruitiers".

**8** parrains et marraines (petits et grands) se sont proposés

### DÉBUT JUIN

Nous nous sommes retrouvés pour creuser les trous des futurs arbres et y déposer du compost.

### MI-JUIN

Sous la pluie nous avons planté : 2 pommiers à Puy Chalvin, 2 pommiers au Villaret et 3 pommiers, 1 poirier au Chef-lieu

Ces arbres sont maintenant sous la protection de leurs parrain-marraines. A ma connaissance tous vont bien. Nous renouvelerons l'opération l'année prochaine mais sur le Clos du Vas.

Véronique JALADE

## HABITAT PARTAGÉ

Le projet d'habitat partagé à Puy Chalvin arrive dans sa phase de concrétisation.

8 foyers sont désormais motivés et en action.

### LES PROCHAINES ÉTAPES :

Le permis de construire va être déposé.

Nous aurons peut-être le bonheur de voir le début des travaux en milieu d'année 2024

## COMMISSION CADRE DE VIE



### SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Le sentiment d'insécurité des piétons lors de leurs déplacements sur les voies communales est une préoccupation majeure de l'équipe municipale.

ZONE DE RENCONTRE

Les 4 radars pédagogiques installés dès 2021 dans les hameaux sont informatifs mais ils enregistrent aussi la vitesse des automobilistes et nous permettent d'identifier les portions de voiries les plus problématiques. Une bande piétons a été tracée sur une portion du CD 35 au Chef-Lieu. Elle semble être plutôt respectée. A Pierrefeu, conformément aux conclusions de la démarche de programmation, c'est une Zone de rencontre qui est créée dans la Rue du Four : les piétons sont prioritaires sur les cyclistes, eux-mêmes prioritaires sur les automobilistes. Espérons que cette nouvelle réglementation permettra un partage plus serein des espaces publics.

## MARCHEURS ET VÉTÉTISTES SUR LE MÊME SENTIER, ÇA MARCHE !

Le CPIE a achevé la remise en état du sentier du ravin du Merle et de celui situé sur la rive gauche du torrent de Sachas. Ces sentiers étaient très dégradés et présentaient un profil en U. Ce profil rend la marche difficile car il canalise toutes les eaux de ruissellement et continue à se creuser jusqu'à devenir impraticable.

La mission du CPIE a été de reprofiler ces sentiers pour évacuer régulièrement les eaux de pluie à l'aval afin d'éviter ce phénomène de ruissellement. Les épingles que les cyclistes coupent de plus en plus serré ont été remises à leur emplacement original ce qui permet de diminuer le gradient du sentier et de réduire ainsi l'érosion.

A certains endroits, le sentier était tellement dégradé que les équipes de travailleurs en insertion ont mis en place des marches en bois. Pour éviter des transports multiples en véhicule et à pied, le choix a été fait, en accord avec notre garde forestier, d'utiliser les arbres au sol qui étaient disponibles sur place.

Le choix parmi les arbres au sol étant restreint, certaines marches sont relativement hautes et difficiles à franchir surtout pour les cyclistes. Certes, ce reprofilage rend le sentier moins roulant et donc moins agréable pour les vététistes mais, si on laisse les U se creuser, le passage en vélo devient aussi impossible. L'objectif de ces travaux n'est pas de ralentir les vététistes, mais bien de s'assurer de la pérennité de nos sentiers pour qu'ils continuent à être praticables pour tous.

Le souhait de la commune est que les randonneurs et cyclistes cohabitent. Lorsqu'ils se croisent, le cycliste doit mettre pied à terre, ainsi le marcheur n'a plus peur de se faire heurter, les salutations s'échangent et, très souvent, ce dernier se met sur le côté pour laisser passer le vélo.

Bonnes marches à tous !

Bertrand POINSONNET

## CONSTRUCTION D'UN FOUR CÉRAMIQUE



Retour d'expérience sur le travail de Quentin GILBERT, artiste, Diplômé de l'École supérieure d'art d'Annecy (DNSEP) et de l'école de photographie et d'image contemporaine BLOO à Lyon (DNA).



En juillet, un stage de réalisation d'un four à usage public a récemment été organisé par le Centre Social Intercommunal du Briançonnais, en réponse à un appel à projet de la DRAC « Rouvrir le monde » et en collaboration avec l'artiste Quentin GILBERT, sur la commune de Puy St André. Réunissant 8 à 10 jeunes du briançonnais, cette initiative a permis aux participants de se familiariser avec la construction d'un four et de promouvoir l'utilisation de cet équipement au sein de leur communauté.

Durant ce stage, les jeunes ont été encadrés par l'artiste lui-même qui leur a enseigné les différentes techniques de construction d'un four. Ils ont appris à manipuler les matériaux nécessaires tout en respectant les normes de sécurité.

Au fil des jours, les participants ont travaillé en équipe pour assembler les différentes parties du four. Ils ont également eu l'opportunité d'exprimer leur créativité en personnalisant l'extérieur du four avec des motifs en céramique.

À la fin de la semaine, un repas partagé a été organisé permettant ainsi à la communauté parents, enfants, animateurs, de se réunir autour de ce nouvel équipement.

Ce stage a été une expérience enrichissante pour les jeunes participants.

Gaëtan BLUCHE



LA BIBLIO

Les samedis après-midi du 3 juin et du 30 Septembre nous avons accueilli La Ludothèque de Briançon, "Au coin de Jeu" : Alice et Vincent nous ont fait découvrir des jeux de société en famille, pour tout public : Jeux à l'intérieur de La Bibliothèque et de la Salle Polyvalente

Jeux à l'extérieur, sur l'esplanade dans le jardin devant La Mairie  
Bons moments d'échange intergénérationnel et de plaisir partagé clôturés par un bon goûter  
- Venez découvrir nos nouveaux livres et documents échangés au cours du Bibliobus de Septembre  
- La Navette de La Bibliothèque Départementale 05 ( tous les deux mois ) vous permet de recevoir les ouvrages commandés par vos soins

A bientôt le plaisir de vous accueillir  
L'Equipe de La Biblio



La ludothèque est revenue au cours de l'été pour une soirée "apéro-jeux-pétanque" mandatée par le centre social de la CCB. Cette soirée a eu beaucoup de succès et sera à renouveler.



LA KIMPINA



La Kimpina et les artistes : une histoire qui continue

Des enfants, arrivant à la Kimpina et découvrant le cadran solaire sont surpris d'apprendre que l'on peut lire l'heure exacte sur un cadran solaire. D'où vient ce cadran ? Au début des années 1990, des personnes qui aidaient à rénover cette maison pour qu'elle devienne la Kimpina ont aperçu une infime trace de cadran sur la façade. Un brossage l'a un peu éclairci et a fait apparaître un cadran de 1886. Une cadranière de la vallée de Névaiche a fait revivre ce cadran en ne restaurant que les seuls motifs encore visibles. Cette dame fut donc la première artiste à travailler à la Kimpina. Depuis l'année dernière, d'autres artistes, ceux de la "Transhumance Artistique" y passent un mois à l'automne pour travailler et animer la commune pour le sentier de Land'Art.

Hélène CLÉMENT

AUTOUR DE SAINT ROCH



C'est la fête aux Combes...

La fête de la Saint Roch 2023 a connu un réel succès sous un soleil éclatant et une température très agréable. Nous n'avons pas manqué de ressources pour célébrer la traditionnelle messe ; ce sont 4 curés qui étaient présents ce jour-là.

Les discussions sont allées bon train pendant l'apéro avant que la plupart des personnes présentes se retrouvent sous le barnum pour un repas partagé, pain et boissons offerts par l'association et barbecue mis à disposition. Chaleur aidant, nombreux sont ceux qui ont fait trempette dans le bac de la fontaine sous le regard amusé des plus âgés. Les jeunes ont eu la bonne idée de nous mettre de la musique et très vite les tables ont été écartées pour laisser place à un bal improvisé. Les techniques modernes ont remplacé les violons et accordéons d'antan avec chansons entraînantes et refrains aux goûts de tous. La soirée s'est terminée tardivement pour certains qui avaient bien du mal à quitter cette ambiance festive. Belle réussite, 2023 demeurera un grand cru.

Gérard BARNÉOUD

LES FRAIRIES



N'oubliez pas de vous inscrire pour le merveilleux repas de la St André !

Fête de l'automne Chef Lieu

Les gagnantes du concours de tartes récompensé par les beaux paniers garnis d'automne, étaient :

Pour la tourte : Rose-Marie et sa tourte aux choux

Pour la tarte : Chantal Fonquerne et sa tarte aux noix exæquo avec Ginette Blais et sa tarte mûre-framboise

Pour le poids du sac : c'est Jasmin qui a donné le poids le plus approchant et qui donc gagne le sac ! Bravo !



DU MONDE EN APPETIT...

ET PARTAGE !



MOI J'ESSUIE LES VERRES, AU FOND DU CAFÉ...



CHOPE LA POMME.

TU GAGNES DES PRUNES!

PROCHAIN EPISODE...

LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE, LA SAINT ANDRÉ !



DES TARTES A FOISON!



NOS FORCES VIVES, EN ACTION !



BALTHAZAR A SUPER BIEN FAIT DANSER PUY CHALVIN

Martine CHARDRONNET

4 NOUVEAUX FOYERS

Au cours de l'été 2023, la commune de Puy Saint André a eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux foyers au Chef-lieu et à Puy Chalvin.

Dans les nouveaux appartements communaux de l'ancienne école du chef-lieu

Capucine CHEVALLIER et sa fille Anaïs 14 ans.

Capucine travaille aux ressources humaines de l'hôpital des Escartons.

Anaïs est élève au collège des Garcins.

D'origine Parisienne, Capucine a vécu 20 ans au Bez.

Capucine et Anaïs sont très heureuses d'avoir pu bénéficier de ce logement.

Guillaume PRIGENT et ses 3 fils tous nés à Briançon

Guillaume est coach sportif et maître-nageur en libéral, il est originaire de Dordogne et vit dans la région depuis 15 ans. Il apprécie beaucoup les lieux et a de bons rapports avec le voisinage.

Evo 14 ans élève à Vauban

Manolo 11 ans élève à Vauban

Merlin 8 ans élève à Fortville

Au mois de juin tous les habitants de l'ancienne école ont partagé un repas afin de mieux se connaître.

Dans l'ancienne école de Puy Chalvin

Mélanie LEBOURG et son chat Eywa

Mélanie, originaire de Lille, est spécialiste en shiatsu, elle prépare actuellement un diplôme d'auxiliaire de puériculture à la Fondation E. Seltzer. Elle habite dans le Briançonnais depuis 2 ans et demi et dit ne pas craindre les routes enneigées. Son chat Eywa, tout blanc aux yeux vairons a été adopté il y a 12 ans.

Mélanie apprécie la vue exceptionnelle du village, son altitude, ses chemins de randonnées et son calme.

Dans la maison d'Alain PROUVE

Jérémie et Malin et leur fils Mattis

" Bonjour à tous, Nous sommes arrivés fin Août à Puy Saint André, après avoir restructuré l'ensemble de la maison familiale. Notre garçon, Mattis, 5 ans, a fait sa rentrée à l'École du Pinet et il y est heureux

Merci aux Frairies de nous réunir dans des moments de joie et de partage, au coeur de notre beau village.

Bien à vous tous"

Famille Prouvé et Bernhardtsson



RÉPONSES AU QUIZZ N°3 page 11

① Une planète tourne autour d'une étoile (par exemple la planète Terre tourne autour de l'étoile Soleil) et un satellite tourne autour d'une planète (par exemple le satellite Lune tourne autour de la planète Terre). Remarque : le nom propre Lune devient chez les Anglo-Saxons un nom commun et peut désigner toute sorte de satellite de n'importe quelle planète.

② Une lunette est un système où on observe à travers des lentilles (en bout du tube). Un télescope possède un miroir qui renvoie l'image sur le côté du tube pour l'observation. La nomenclature Américaine ne fait pas la différence et tout est appelé télescope.

③ Non. Les conditions sur Venus sont épouvantables ; il y a bien un sol pour "atterrir" mais y fait une température de 460°C pire que sur Mercure plus proche du Soleil. La pression atmosphérique est presque 100 fois celle de la Terre, l'atmosphère est irrespirable (96 % de CO2 reste N2 sans oxygène) avec des pluies acides, des vents à 400km/h ainsi qu'une exposition aux effluves solaires radioactives, la planète n'ayant pas de champ magnétique protecteur. Une sonde, Venera 9 a pu "atterrir" sur Venus et s'y maintenir 53' le temps d'envoyer des données vers la Terre par ex une photo panoramique du sol avant de brûler.

④ Astronome et ingénieur britannique 1656-1742. Il découvrit une comète périodique qui porte son nom, qui revient près de la Terre tous les 76 ans. Son prochain passage est prévu en 2061.

⑤ D=390000km  
Calcul :  
Distance=vitesse x temps donc 2D=300000x2,6



## LES CLASSES DE MATERNELLES ET DU CYCLE 2 DE L'ÉCOLE DU PINET

Classe maternelle et cycle 2 se sont retrouvés autour du jardin des canaux, et ont découvert la culture du chanvre textile (plantation, récolte, **mise au goure et au naye, rouissage**). Le projet a été mené par **Aymeric Lenne**, parent d'élève et animateur patrimoine.

Parmi les projets un voyage scolaire à **Indian's Vallée** dans la Drôme au mois de juin 2024 pour les classes de cycle 2 & 3 qui permettra de découvrir le mode de vie des Indiens et cow-boys d'Amérique. 3 jours bien remplis, avec nuits en tipis, repas en saloon, tir à l'arc, découverte de la faune, équitation, construction d'un tipi et arts visuels autour de ces thématiques.

Les élèves et leurs familles participeront à la recherche de financement tout au long de l'année, avec mise en place d'animations et vente d'objets.

Sandy MARTINS

## L'ÉCOLE DU PINET FAIT PEAU NEUVE POUR LA RENTRÉE

C'est dans un bâtiment qui a fait littéralement peau neuve que les enfants ont fait leur rentrée début septembre.

La rentrée scolaire a permis de dévoiler une école largement rénovée. En effet, la pause estivale a été mise à nouveau à profit pour réaliser une phase importante de travaux et poursuivre la rénovation complète de **l'école primaire et maternelle du Pinet** entamée dès le début du mandat. Après une importante remise aux normes réalisée en urgence en 2020, le remplacement de l'ensemble des huisseries et menuiseries ainsi que de la toiture, la rénovation du préau et l'installation d'un système d'air à double flux ainsi que des brise-soleils durant l'été 2022, c'est au tour des façades de l'école de s'offrir une nouvelle jeunesse. Durant l'été 2023, la dernière phase du chantier de rénovation énergétique de l'école a pu être menée à bien en procédant à son isolation thermique par l'extérieur (ITE). Les façades du bâtiment construit en 1885 sont désormais revêtues d'une épaisse couche d'isolant et de nouveaux enduits qui permettent d'offrir une nouvelle jeunesse à ce bâtiment afin qu'ils puissent continuer à accueillir des générations d'élèves dans de bonnes conditions de confort et d'isolation.

Mairie de Puy Saint-Pierre



### SOLUTION MOTS CROISÉS / Novembre 2023

HORIZONTALEMENT  
I-Clinophilie/II-Avouer/Capot/III-TM/Lio/APPLE/IV-Ah/Lutra/ER  
V-Eels/ENS/VI-Apprêts/Gone/VII-TRIET/Tienes/VIII-EC/Dépens  
IX-Quêteurs/X-Sison/Urée/XI-En/LF (Laurent Fignon)/Ultime  
XII-Suie/Amadeus

VERTICALEMENT  
1-Catabatiques/2-LVMH/PR/Nu/3-IO/Epiées/4-Nul/Erectile  
5-Oeillet/ESF/6-PROUST/Duo/7-Sternum/8-ICARE/IPS/LA  
9-La Pangée/UTD (up to date)/10-IPP (PIP)/Sonnerie  
11-Eole/Nés/Emu/12-Terres/Fées



## LES GRANDS ASTRONOMES

### ERATOSTHENE DE CYRENE

ou comment évaluer la circonférence de la Terre avec seulement un bâton et une corde d'arpenteur en Grèce au III<sup>e</sup> siècle avant JC.

Eratosthène, savant de génie, devint en 234 av JC. le directeur de la prestigieuse bibliothèque d'Alexandrie et le resta jusqu'à sa mort, à l'âge de 80 ans.



Eratosthène enseignant l'astronomie à Alexandrie.  
Toile de Bernardo Strozzi 1635



En hommage à Eratosthène, Riccioli donna son nom à un cratère de la Lune  
(Photo Apollo 17)

Il y avait à Syène (aujourd'hui Assouan en Egypte), un puits assez profond. Il était midi le jour du solstice d'été. Eratosthène contemplant le fond de ce puits qui se trouvait éclairé par le soleil, prouve que les rayons solaires tombaient bien perpendiculairement sur la Terre et se dirigeaient vers le centre de la Terre.

De retour à Alexandrie il eut l'idée de reproduire l'expérience avec un bâton (on parle dans ce cas d'un gnomon) bien perpendiculaire au sol et donc dirigé vers le centre de la Terre. Il dut attendre l'année suivante le solstice d'été à midi pour être dans la même configuration géométrique.

Bien sûr, cette fois les rayons solaires n'étaient plus perpendiculaires au sol et provoquaient une ombre du gnomon dont il mesura la longueur.

Le rapport entre la longueur de cette ombre et la longueur du gnomon lui donna géométriquement l'angle au centre sous-tendant l'arc Alexandrie-Syène correspondant à la distance entre ces deux villes. Il trouva un rapport de 1/50 (correspondant à 7.2°).

Il suffisait de connaître la distance Alexandrie Syène et de la multiplier par 50 pour avoir une valeur de la circonférence de la Terre !

Il y avait à cette époque des arpenteurs professionnels, les bématistes, très expérimentés. Ils opéraient avec des cordes d'arpentage ou des odomètres, sortes de roulettes. Leurs évaluations étaient très précises. Ils ont mesuré la distance Alexandrie-Syène et ont trouvé 5000 stades ce qui conduit à une longueur de la circonférence terrestre de 250000 stades. On ne sait pas quelle valeur exacte du stade Eratosthène a prise mais on pense qu'il s'agit du stade égyptien valant 157.5m

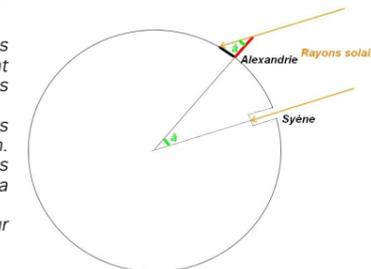
Donc la valeur trouvée par Eratosthène est de 39375km. La valeur réelle actuelle est de 40075 km !

C'est un résultat remarquable malgré certaines imprécisions; par exemple on remarque que le méridien d'Alexandrie ne passe pas à Syène mais à 300 km plus à l'ouest.

### Quelques précisions :

Eratosthène savait que la Terre était sphérique. Les Grecs l'avaient constaté par exemple en observant l'ombre ronde de la Terre sur la Lune lors des éclipses de Lune.

Eratosthène faisait l'hypothèse que les rayons solaires étaient tous parallèles, le soleil étant très loin. Cela permet d'avoir des angles à alternes-internes (voir ci-contre). De nos jours nous aurions utilisé la trigonométrie pour déterminer la valeur de l'angle  $\hat{a}$ . En effet  $\hat{a} = \text{Arctangente}(\text{longueur de l'ombre}/\text{longueur du gnomon}) = 7.2^\circ$



## ★ ASTRONOMIE ★ QUIZZ N°3 ★ ★

### 5 QUESTIONS DE DIFFICULTÉ CROISSANTE

#### 2 points

Quelle est la différence entre une planète et un satellite ?

#### 3 points

Quelle différence entre une lunette astronomique et un télescope ?

#### 4 points

Peut-on vivre sur Venus comme on vit sur Terre ?

#### 5 points

Qui était Edmond Halley ?

#### 6 points

Supposons qu'un astronome amateur ait construit un super laser. En éclairant la Lune le rayon s'y reflète et retourne sur Terre ; il note que le temps d'aller-retour du rayon est 2,6 secondes. Quelle distance Terre-Lune a-t-il trouvé ?

Gérard ELIE, habitant du Clos du Vas

# LES PARTIAS

## QUOI DE NEUF AUX PARTIAS ?

Une saison estivale riche en suivis et inventaires de la faune. Pour comprendre l'évolution des populations d'espèces, l'équipe de la réserve s'emploie à compter et inventorier les espèces.

Ce printemps voici quelques suivis réalisés :

- comptage des Petites chouettes de montagne (Chevêchette et Chouette de Tengmalm)
- comptage des mâles chanteurs de Tétraz Lyre
- comptage des Perdrix bartavelles
- comptage Marmottes
- suivis des insectes et inventaire des papillons de nuit



FÊTE DES PARTIAS



### Visite de la Sous-Préfète pour la Fête des Partias

Pour notre plus grand plaisir, nous avons accueilli Mme Dalila ZANE, sous-préfète de L'Arrondissement de Briançon à la Fête des Partias le 25 juin. Elle a notamment participé à la randonnée à la rencontre des oiseaux alpins encadrée par Pierre Bonneau. Une belle journée au cours de laquelle nous avons pu faire partager une autre vision du territoire. *Estelle ARNAUD*

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, la Fête des Partias a réuni, dimanche 25 juin 2023, environ 50 curieux, naturalistes et passionnés de la montagne. Tout au long de cette journée, de nombreuses animations nature ont eu lieu à l'entrée de la Réserve. Plusieurs groupes ont profité de balades thématiques dans la Réserve : à la rencontre des oiseaux alpins, des papillons et de la flore de montagne. *Anaïs MERDRIGNAC*



## L'ESTIVE SUR LES PARTIAS



Les bergers, Maxime, Céline et leurs enfants sont arrivés mi-août dans la réserve. L'estive s'est plutôt bien déroulée malgré des tags à l'entrée de la réserve et sur la cabane d'estive et des attaques de loups.

Le troupeau de bovins de Mr Defaux est arrivé début juillet sur la réserve.

## OPEN BAR POUR LES MOUTONS

Fin septembre 8 nouveaux abreuvoirs ont été installés aux Partias près de la cabane du berger pour alimenter les troupeaux de bovins et ovins en eau. Une tranchée a été creusée pour raccorder la source aux abreuvoirs.

*Luc CHARDRONNET*

## ZOOM SUR...

### UNE PLANTE



## DES TOURNÉES DE SURVEILLANCE

Comme tous les ans, Anaïs et son équipe de volontaires et ambassadeurs de la réserve sont présents durant l'été pour faire des tournées de surveillance et veiller à ce que les visiteurs respectent la réglementation de la réserve. En général la réglementation de la réserve est bien respectée, mais nous notons toujours des chiens non tenus en laisse, des motos, des feux pour le bivouac hors des zones à feu, etc...

## POUR PARTICIPER ET EN SAVOIR PLUS

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider et participer à la vie de la réserve !

- La RNR a sa page Facebook dédiée à la RNR Partias. Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve ! [www.facebook.com/rnrpartias](http://www.facebook.com/rnrpartias) ainsi qu'une page instagram : [reserve\\_partias](https://www.instagram.com/reserve_partias) (quizzes, actualités, photos de la réserve...)

- Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter trimestrielle de la RNR Partias.

- Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR!

- Des affiches sont mises régulièrement au niveau de la mairie sur les actions participatives.

L'androsace helvétique (*Androsace helvetica*) est une plante discrète en coussin, souvent hémisphériques, de 2 à 5 cm. Ses petites feuilles poilues d'aspect vert grisâtre densément serrées les unes contre les autres donnent un aspect compact à l'ensemble, la rendant presque inaperçue dans les rochers qui l'entourent. En période de floraison, elle se pare de nombreuses fleurs blanches à gorge jaune qui semblent piquées sur les coussins.

Ce petit végétal peu fréquent est présent dans tout l'arc alpin, des Alpes-maritimes jusqu'en Slovénie et se développe exclusivement en altitude (jusqu'à 3500m !), sur les arrêtes et parois formées de roches sédimentaires calcaires. À noter toutefois que quelques rares populations sont observables dans les Pyrénées et dans des stations abyssales du Massif central.

L'androsace helvétique - au même titre que nombres de plantes d'altitude - survit et se développe grâce à de nombreuses adaptations : La forme en coussin de (plus ou moins) petite taille est emblématique de l'adaptation aux conditions extrêmes. Celui-ci fonctionne comme un piège à chaleur et sa forme arrondie expose le moins de surface possible avec l'extérieur, limitant ainsi les pertes de chaleur et d'eau. Le nanisme lui permet de profiter de températures moins froides près du sol qu'à 50cm ou 1m au-dessus, et limite l'action mécanique de la neige et du vent qui cassent tiges et branches. Enfin, la pilosité dense de la plante est un autre exemple d'adaptation morphologique qui forme un «écran protecteur» contre le froid, la sécheresse et les rayonnements solaires excessifs.

Comme toutes les androsaces en coussins, l'androsace helvétique bénéficie d'une protection nationale forte : Interdiction de destruction, colportage ou mise en vente sur tout le territoire français de toute ou partie de la plante. Au vu de son habitat de haute altitude, exclusivement rupestre et peu accessible, seuls quelques rares aménagements ou travaux ponctuels sur sites rocheux peuvent être à l'origine de la destruction d'individus. Cela peut être le cas par exemple lors d'aménagement de domaines skiables, d'ouverture de voies de grimpes «sauvages» ou encore de fréquentation de certains itinéraires d'alpinisme.

*Anaïs MERDRIGNAC*

## A BIENTÔT SUR LES SENTIERS...

### LPO

[hautes-alpes@lpo.fr](mailto:hautes-alpes@lpo.fr)

04 92 21 94 17

### Mairie de Puy Saint André :

[mairie@puy-saint-andre.fr](mailto:mairie@puy-saint-andre.fr)

04 92 20 24 26

Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve : [paca.lpo.fr/partias](http://paca.lpo.fr/partias)

## PROCHAINEMENT...

Une soirée d'échange sera programmée en novembre ou décembre pour échanger autour la réserve, des problématiques, remarques, observations entre les habitants de Puy-Saint-André et les co-gestionnaires de la réserve. A l'ordre du jour : présentation rapide de la RNR, bilan de l'année 2023, questions et échanges divers.

# LES TRAVAUX



**JÉRÉMY KLEIN,  
23 ANS EST NOTRE  
NOUVEL AGENT  
COMMUNAL**

Ancien élève du lycée d'Altitude puis du CFA de GAP en mécanique auto, il a travaillé 1 an et demi à la Ressourcerie, c'est là que la Mairie de PSA l'a recruté.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année, il forme à plein temps avec GREG un binôme efficace pour notre Commune : espaces verts, débroussaillage, arrosage, entretien du cimetière et des chemins, interventions sur le réseau d'eau : RIEN n'a plus de secret pour lui.

En outre, il a passé le CACES tractopelle mini-pelle, nacelle et l'AIFR, ainsi que le permis poids-lourd pour être en capacité d'assurer le déneigement du Chef Lieu et de PUY CHALVIN.

Il nous a confié avoir une passion depuis plus de 9 ans : la restauration et la collection de mobylettes et motos anciennes.

Son musée personnel est à ST CHAFFREY et abrite 32 motos dont un scooter LAMBRETTA qu'il a déniché par hasard dans un cabanon de la Rue Alphand et qu'il a pris grand plaisir à restaurer dans le cadre du RETRO CLUB BRIANÇONNAIS.

Bienvenue à lui !

Suzy GOUDET



Fauchage en vue d'un terrassement pour la création d'un trottoir au Clos du Vas



Pose de robinets de la fontaine rue des Tenailles



Pose d'une glissière de sécurité à Pierrefeu



Création d'une terrasse devant la mairie

## TRAVAUX DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

**Depuis la dernière gazette du mois de mai, les 2 agents municipaux n'ont pas chômé. Voici un petit aperçu des milles et un travaux qu'ils ont effectués pour vous et votre commune.**

Fin des 2 appartements de l'école du Chef-lieu  
Aménagement du nouveau garage de St Martin : sanitaires  
Habillage et mise en place des abreuvoirs pour le pastoralisme  
Pierrefeu : débouchage et regard sur le canal devant le cimetière  
Regard sur l'ancienne source de Puy Chalvin et vanne.

Entretiens divers :

- Cabane ONF Sachas
- Fauchage
- broyage
- déblaiements des déchets verts au Clos du Vas ( déposés par manque de civilité ). Les agents s'en seraient bien passés ! Nous vous rappelons que vous ne devez déposer que des branchages et uniquement dans le temps imparti (voir affichage)

## PLUS DE PLACES POUR LES VÉLOS :

**LES SOLUTIONS  
DE STATIONNEMENT  
DE LA CCB**



De plus en plus d'habitants optent pour les déplacements à vélo et nous nous en réjouissons.

La commune s'est dotée de 10 arceaux à vélo, fournis par le service Mobilité de la Communauté de Communes du Briançonnais. Ils sont à votre disposition :

- 2 devant la Mairie,
- 4 sont abrités dans l'ancien abris poubelles sur la place de l'Église, pour stationner son vélo bien au sec.
- 4 restent à poser sur le prochain espace de rencontre en construction au Clos du Vas.

## RÉCRÉATION

### PAIN DÉPICES DE BRIGITTE ÉLIE



Au moins 24h à l'avance.  
**INGRÉDIENTS**

- > 325g de miel d'apiculteur récoltant
- > 15 cL de lait
- > 250 g de farine (type 110)
- > 50 g de poudre d'amandes
- > 9g de levure chimique
- > 8g de bicarbonate de soude



#### PRÉPARATION

- > Dans une casserole porter le miel à ébullition puis ajouter le lait. Porter de nouveau à ébullition puis laisser refroidir.
- > Beurrer le moule à cake
- > Dans un saladier mélanger intimement farine, amandes, levure, bicarbonate, zestes, épices puis y verser le mélange miel et lait.
- > Ajouter une pincée de sel et l'oeuf. Bien mélanger et verser dans le moule. Ne pas dépasser 2/3 de hauteur (ça gonfle).
- > Enfourner à 165°C pour 30 à 35 minutes. Vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau. Variante : 150°C pour environ 45 minutes.
- > On peut remplacer les zestes par une cas de confiture d'orange
- > On peut remplacer les épices par une cas de « quatre épices pâtissier »
- > Il est préférable de déguster à partir du lendemain.



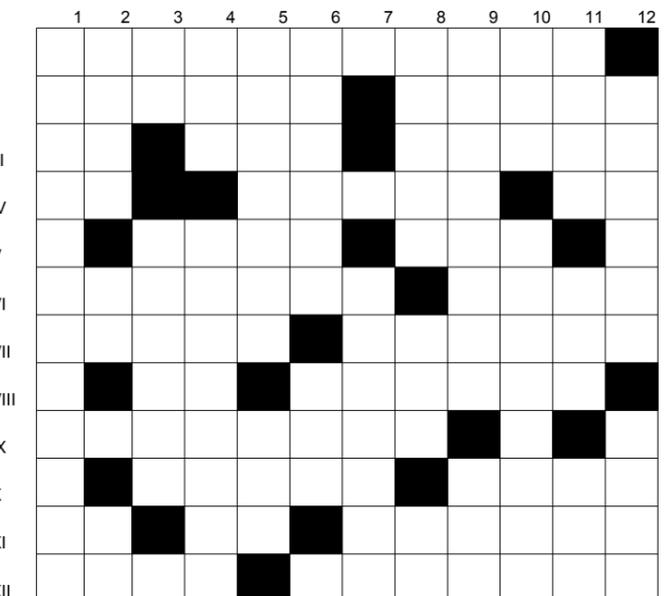
## LES MOTS CROISÉS DE SUZY

#### HORIZONTALEMENT

- I Manie de rester au lit
- II Reconnaître/Accès au moteur
- III Symbole de marque/Nom de scène pour Vanda/Pomme américaine
- IV Exclamation/Mustéridé/Terminaison 1er groupe
- V Anguilles ou groupe de rock américain/Normale Sup
- VI Pour donner de l'éclat/Gamin lyonnais
- VII Nom d'une Justine « palmée »/ « tu as » en Espagne
- VIII Expert comptable raccourci/Frais
- IX Solliciteurs
- X Espèce de la famille des Apiaceae/Déchet azoté
- XI Préposition marquant la position/Initiales d'un cycliste célèbre à lunettes/Extrême
- XII Noir de fumée/ « Aimé de Dieu » qui aimait la musique

#### VERTICALEMENT

- 1 Vents verticaux descendants
- 2 Initiales de luxe/Poste Restante/Comme un ver
- 3 Génisse mythologique/Espionnées
- 4 Zéro/Qui se dresse
- 5 Symbole lisboète en 1974/Habille des hommes en rouge
- 6 « Longtemps (il) s'est couché de bonne heure »/A deux
- 7 Reçoit des côtes
- 8 Victime d'une chute/Indice de protection solaire/Permet de s'accorder
- 9 Super continent (en 2 mots)/Up to Date
- 10 Héros de Dickens « chamboulé »/Injonction à regagner sa place au théâtre
- 11 Gouverne le 1 vertical/Venus/Touché
- 12 Celles d'ERIC sont vivantes/Métier de Clochette et Mélusine



## COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE D'ESTELLE

**Et vous passerez  
comme des vents fous**

Clara ARNAUD,  
publié chez Actes Sud



Deux ourses Pyrénéennes, à deux époques différentes, dont la vie sera bouleversée par celle des hommes, sont au cœur de ce nouveau roman. La première est capturée très jeune par Jules, dès la fin de son hibernation, alors que sa mère, encore engourdie par l'hiver, quitte la tanière. Jules veut devenir moniteur d'ours. Il rêve d'Amérique et de grands voyages.

La seconde tente d'élever ses deux ours dans les montagnes du côté d'Arpiet en plein territoire pastoral. Gaspard, le berger, prépare sa 6e estive le cœur serré par le drame de l'été précédent. Protéger son troupeau des prédateurs l'épuise. Dans la montagne, Alma, une jeune éthologue mandatée par l'OFB, étudie les comportements. Elle cherche à mieux connaître, à convaincre qu'une meilleure cohabitation est possible, à apaiser les tensions. Chaque personnage, humain ou animal, se dessine ici en multi-dimension et sans jugement, laissant au lecteur une farouche envie de se fondre dans le monde vivant.

**Livre disponible à la bibliothèque municipale  
ouverte les lundis et mercredis après-midi  
de 17h à 18h30.**

*Du haut de notre petit village alpin, qui accueille berger, troupeau, réserve naturelle, et quelques loups de passage, ce livre résonne de toute sa proximité avec nos préoccupations. Et si j'ajoute au décor la rencontre de l'auteure et du berger de Puy Saint André, vous comprendrez que c'est mon coup de cœur de l'automne. Estelle ARNAUD*

# DES CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAITS DES DERNIÈRES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATIF

- › Recondution des visites guidées du patrimoine pour le 2e semestre 2023.
- › Participation financière au voyage scolaire à Turin sollicitée par l'école de Saint Blaise.
- › Etudes d'opportunité pour l'installation d'une centrale solaire au Clos du Vas, appel à un bureau d'études afin de connaître les contraintes de réalisation et les revenus attendus que pourraient générer ce projet.
- › Création d'une sectorisation sur supervision du réseau d'eau potable par la SPL ESHD.
- › Vote du plan d'action de réduction des fuites de pertes en eau qui a pour objectif de définir les actions adaptées à mettre en œuvre pour améliorer le rendement du réseau de distribution.
- › Signature d'une convention de répartition et de participation aux charges de copropriété pour le local technique communal.
- › Mise à disposition des salles communales : modifications de la convention, du règlement et maintien des tarifs.
- › Approbation des PV des séances publiques du 25 mai, 22 juin, 03 août, 14 septembre, 4 octobre

## TRAVAUX

- › Fourniture et pose d'un traitement d'UV pour le restaurant d'altitude de Serre Blanc par la SPL ESHD, un dossier de demande de subvention a été déposé pour ce projet.
- › Fourniture et pose de robinets avec boutons poussoirs pour les fontaines de la commune, dans le souci de diminuer la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel.
- › 2e tranche de travaux d'entretien de sentier sur le Rocher de Rouyre, travaux qui font partie d'un dossier de subvention au titre du FFST 2023 de la CCB. roulements des cloches de l'église du Chef-Lieu, subventionné par le Département.
- › Installation d'éclairage public photovoltaïque au Clos du Vas et dépôt de dossier de demande de subvention au titre du FFST 2023 de la CCB.
- › Fourniture et pose d'un cabanon dans les vergers communaux et dépôt d'un dossier de demande de subventions au titre du FSST 2023 de la CCB.
- › Cabane de Sachas : remplacement des batteries de panneaux solaires.
- › Convention de mise à disposition entre la commune et l'Association Foncière Pastorale pour la pose d'abreuvoirs par le service technique.

## FONCIER

- › Autorisation d'occupation temporaire du domaine public (isolation), accord entre la commune et le propriétaire de la parcelle A 1634.

## GESTION DES FORÊTS

- › Délivrance d'une coupe de bois 2023-2024 en régie, modalités d'attribution

## DIVERS

- › Adhésion 2023 au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE.
- › Madame Natalia SERTOUR est désignée comme référente déontologue des élus locaux des communes de Villard Saint-Pancrace, Névaiche, Puy Saint-Pierre, Val-des-Prés et Puy Saint André
- › Signature d'une Convention tripartite de partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, l'association Serre lez'Arts et la commune pour le sentier des Transhumances artistiques.
- › Convention entre le Département des Hautes Alpes et la Commune en vue de l'accès à la « saisie de l'administration par voie électronique » SVE
- › Présentation du rapport annuel 2022 des administrateurs de la SPL ESHD au sein de la commune de Puy Saint André

- › Présentation du rapport annuel 2022 des administrateurs de la SEM SEVE au sein de la commune de Puy Saint André

## FINANCES

- › Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale, la taxe d'habitation passe de 10.28% à 16.45% à parti du 1er janvier 2024
- › Décision modificative n°1 du budget communal pour réajuster l'opération de création des appartement communaux suite à une imputation erronée.
- › Décision modificative n°2 du budget communal pour réajuster l'opération de création des appartement communaux pour les travaux réalisés en régie par le personnel communal.
- › Facturation suite à intervention exceptionnelle du service technique communal sur un branchement particulier.
- › Suite à la création de 2 appartements communaux dans les combles de l'ancienne école du Chef-lieu et réalisation de diagnostics immobiliers, depuis le 1er juin 2023 la commune bénéficie de 2 locations supplémentaires à l'année.
- › Nouveau contrat de location pour l'appartement communal au rez de chaussée de l'école de Puy Chalvin et réalisation du diagnostic immobilier.
- › Amélioration de la qualité de l'eau : demande de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau.

## INTERCOMMUNALITE

- › Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) mobilité
- › Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) culture – médiathèque et centre d'art contemporain).
- › Signature d'une convention pour la mise à disposition de 2 radars pédagogiques solaires de la commune de Puy Saint André à la commune de Puy Saint Pierre.
- › Convention portant entente inter-communale en vue de garantir le pass saison jeune (de 6 à 20 ans) par les communes du domaine skiable de Serre Chevalier.

## PERSONNEL COMMUNAL:

- › Création d'un emploi permanent de catégorie C d'agent des services techniques à temps complet
- › Création d'un poste d'adjoint administratif 2e classe en temps non complet suite à avancement de grade et modification du tableau des effectifs.

Maryline BERT

L'intégralité des délibérations est publiée sur

[www.puysaintandre.fr](http://www.puysaintandre.fr)

